Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Carpentras, la résidence l'Îlot Mouton propose 35 logements neufs du T2 au T5



La Ville de Carpentras et le bailleur social et aménageur Grand Delta Habitat viennent d'inaugurer la résidence de l'Îlot mouton, en cœur de la ville. L'opération de démolition-construction a permis la livraison de 35 logements neufs. Le projet, dirigé dès 2019 par le cabinet avignonnais Arpège architecture, se monte à 2,228M€. Il fait suite à la démolition d'un bâtiment abandonné et d'une vingtaine de maisons vétustes situés près de la porte d'Orange. Les premiers locataires ont pris possession de leurs appartements fin septembre 2020.

Historique

Le projet de requalification du quartier a germé il y a plus d'une quinzaine d'années. Objectif ? Redynamiser le centre-ville de Carpentras à l'endroit d'un ancien bâtiment abandonné entouré de maisons vétustes. Mission ? Rapprocher les habitants du centre-ville pour jouir de la proximité avec les commerces. Désormais la résidence propose des appartements traversants de 40 à 90m2 avec ou sans terrasses. Un garage collectif en sous-sol prévoit le stationnement d'une voiture par appartement. Ceux-ci ont d'ailleurs tous été attribués.

L'opération

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

L'opération a eu lieu dans le cadre du NPNRQAD (Programme national de requalification de quartiers anciens dégradés). Elle se situe en intramuros de Carpentras, entre les rues du Mouton, des Tanneurs, des Versins et Plan de la porte d'Orange. La résidence est ponctuée de 3 entrées, dont la porte baroque restaurée rue des tanneurs marque l'accès principal. Les appartements en rez-de-chaussée disposent d'une entrée par les parties communes et depuis le patio, ils sont particulièrement destinés aux personnes à mobilité réduite.

Inauguration

L'inauguration vient d'avoir lieu en présence de Serge Andrieu, maire de Carpentras vice-président de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) avec la 1re adjointe Yvette Guiou, l'adjoint à l'urbanisme Alain Belhomme et en présence de Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat, coopérative d'habitat social. La résidence de l'Îlot mouton comprend des T3 de 59 à 66m2 pour des loyers hors charges s'échelonnant entre 341 et 559€ ; des T2 de 40 à 52m2 de 230 à 333€ et des T4 de 70 à 78m2 de 456 à 492€.

Grand Delta Habitat

Grand Delta Habitat, 1re coopérative de France présidée par Michel Gontard et dirigée par Xavier Sordelet s'est investie dans la transformation de l'offre de habitat innovant face à l'économie du territoire et aux besoins en logement des habitants en zones rurales ou urbaines, en location et accession à la propriété. Grand Delta Habitat a imaginé le parcours résidentiel comme les logements locatifs adaptés : Modul'A (installation d'une pièce commue 'à la demande' entre 2 logements), Alter senior (logement adapté aux personnes vieillissantes mais autonomes) ; l'accession sociale sécurisée PLSA (Prêt social location-accession permet aux ménages modestes de louer leur logement puis de l'acquérir sans apport personnel tout en bénéficiant d'avantages fiscaux), BRS (Bail réel solidaire, dispositif d'accès à la propriété qui dissocie le foncier du bâti faisant baisser le prix des logements), terrains à bâtir, gestion de syndic de copropriété. Le bailleur-aménageur travaille particulièrement sur la réduction des charges, le développement durable et l'environnement.